

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4078)

AMENDEMENT

N ° 359

présenté par

M. Belhaddad, Mme Krimi, Mme Vanceunebrock et Mme Zannier

ARTICLE 24 OCTIES

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.